



DÉCOUVREZ

La construction de
l'école en images

PAGE 10

Je profite de ce 1er bulletin municipal de l'année pour revenir sur les principales informations communiquées lors de la cérémonie des vœux concernant nos projets 2023.

Comme vous le savez, nous avons été retenus en 2022 au programme « petite ville de demain ». Pour mener à bien ce projet nous avons retenu plusieurs étapes. En 2023, nous allons réaliser 2 études indispensables pour prendre les bonnes orientations en termes d'investissement sur les prochaines années. Vous serez également associé à la construction du projet. Cela a déjà été possible par vos réponses à l'enquête de fin d'année sur le commerce, les services, les équipements, l'offre culturelle et de loisirs sur la commune. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce bulletin le résultat synthétique de cette enquête. Je tiens à remercier toutes les personnes (130 au total) qui ont répondu à cette enquête. Nous vous solliciterons à nouveau pour Co-construire ce projet de revitalisation du centre bourg. Début avril, une 1ère réunion sera organisée avec les commerçants et artisans.

L'objectif de la 1ère étude est de nous permettre d'avoir une visibilité sur le développement et sur l'activité commerciale de la commune

La seconde étude sera plus axée sur une programmation urbaine permettant de préciser la vision stratégique et prospective de la commune pour le devenir de son centre bourg en s'appuyant sur les besoins de la population, sur les aménagements urbains à faire évoluer, les bâtiments vacants à rénover pour le commerce, les services et le logement.

L'élément déclencheur pour ce cœur du bourg concerne les bâtiments inoccupés. Je précise que ces études sont financées par les partenaires « petites villes de demain » qui nous accompagnent dans ce gros projet. (100 % pour la 1ère étude et 80 % pour la seconde.)

Hormis ces travaux sur la revitalisation du centre bourg qui au passage, a déjà bien évolué depuis un an avec l'arrivée de plusieurs commerces (restaurants, fleuriste, pizza à emporter), la commune aura sur 2023 le budget investissement le plus conséquent depuis bien des années avec 2 réalisations principales :

Une en cours, il s'agit de la construction du groupe scolaire démarrée en octobre et la seconde concernera les travaux de curage et aménagement du lac ainsi que la réfection des vannes.

L'année 2023 sera donc riche en réalisations mais également en réflexions et concertations pour bâtir et continuer à faire évoluer notre commune.



Jean-Luc LE TARNEC

AVIS DE LA MAIRIE

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2007 sont invités à se présenter en Mairie avant la fin mars.



MUTUELLE COMMUNALE

GROUPAMA et la commune vous proposent une complémentaire santé. Découvrez les avantages de Groupama Santé Active !

Renseignements Agence de ROHAN, 12 Rue du Cuir Vert - Tél. 02.97.38.98.50
Votre interlocuteur privilégié pour toutes vos demandes d'informations et de conseils.

DIMANCHE 19 MARS 2023

CÉRÉMONIE MÉMORIELLE

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

à 11 heures
Au monument aux morts de Régigny



MAIRIE
02.97.38.66.11
MAIRIE@REGUINY.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI
14 H - 16 H
MARDI, JEUDI ET VENDREDI
8 H 30 - 12 H 30 ET 14 H - 16 H
MERCREDI
8 H 30 - 12 H 30
SAMEDI
8 H 30 - 12 H 00

**PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ADJOINTS :
SUR RENDEZ-VOUS.**

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H À 12 H
DÉPART DU COURRIER TOUS LES JOURS
À 15 H
LE SAMEDI À 11 H 30
TÉL. 02.97.07.10.64

PARUTION DU PROCHAIN
BULLETIN MUNICIPAL
FIN AVRIL 2023



DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 17/01 - SCI MAKIPA, Philippe JOANNIC, 2 Rue du Valdoux, création d'ouverture sans changement de destination du bâtiment
- 17/01 - Groupe transition énergie, 9 Résidence La Perrière, installation de panneaux photovoltaïques
- 04/02 - Synergie transition, 34 Résidence Pasteur, installation de panneaux photovoltaïques
- 07/02 - Antoine LEGER, 16 Rue du Lac, construction d'un abri de jardin
- 21/02 - Groupe transition énergie, 12 Le Roscoët Fily, installation de 18 panneaux photovoltaïques
- 21/02 - Hervé BOUQUIN, 19 Rue du Général de Gaulle, édification d'une clôture.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 12/01 - Florian JOUNOT, 35 Allée des Camélias "Résidence Le Clos Neuf", construction d'une maison individuelle
- 08/02 - Laurence LE BRETON, 41 Résidence Le Clos Neuf, construction d'une maison d'habitation.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 15/01 - Lisiane LE BRAZIDEC épouse CHALMETON, 78 ans, 20 Rue de la Fontaine
- 20/01 - Catherine LÉVÊQUE épouse LE DOUARIN, 55 ans, 21 Rue du Beau Soleil
- 30/01 - Angèle MORICE Veuve LE CORVIC, 98 ans, 10 Rue Saint Clair
- 28/01 - Patrick BEUREL, 66 ans, 39 Rue du Général de Gaulle
- 13/02 - Marie Thérèse LEPIOUFLE Veuve LE QUINTREC, 91 ans (acte de décès transcrit en Mairie de Plumelin)

DÉCÈS EXTERIEURS

- Gérard HAYS né le 31 août 1947 à Régigny est décédé à Vannes le 19 décembre 2022
- Anne JÉGO née le 10 septembre 1955 à Régigny est décédée à Ploemeur le 25 décembre 2022
- Germain GARAUD né le 2 juillet 1939 à Régigny est décédé à Noyal Pontivy le 3 janvier 2023
- Simone LE LIEVRE née le 27 septembre 1935 à Régigny est décédée à Pessac (Gironde) le 30 décembre 2022
- Hélène LE TULZO née le 8 juin 1930 à Régigny est décédée à Nantes le 15 janvier 2023
- Pierre LAURENT né le 4 juillet 1941 à Régigny est décédé à Saint Jean Brévelay le 18 février 2023.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ANIMATION NOËL



DE LA MAGIE À RÉGINY

Sur une proposition originale de Séverine à l'Espace Culturel, le Conseil Municipal des Jeunes a permis d'organiser un spectacle de magie avec Quentin Even.

Il s'agissait d'une première pour le CMJ de proposer ce type de prestation à un prix attractif. Aussi, 76 personnes sont venues apprécier ce spectacle réalisé par un professionnel, membre de l'équipe de France de magie.

Une idée de spectacle à renouveler.



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absent excusé représenté : Corentin PEDRO pouvoir à Thomas BONNIN.

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 17 Votants : 18

Secrétaire de séance : Corine LAMOUR

INSTALLATION CLASSÉE : EXTENSION D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION SARL JÉGOREL

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur la demande présentée par la SARL JEGOREL en vue d'exploiter au lieu-dit "Coetdelé", après extension, une installation de méthanisation d'une capacité de 46,9 tonnes par jour contre 29 tonnes auparavant. L'unité de méthanisation est déjà existante et le projet ne fera pas évoluer son fonctionnement. Il y aura plus de matières méthanisées et donc plus de biogaz.

Seulement 2 personnes ont consulté le dossier et aucune observation n'a été déposée sur le registre de consultation.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande (4 abstentions – 13 pour).

ASSISTANCE TECHNIQUE AU MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCE

Les contrats d'assurances de la commune arrivant à échéance fin 2023, il est suggéré de faire appel à un consultant chargé d'une mission d'audit et d'assistance à l'organisation d'un appel à concurrence.

La proposition du cabinet Consultassur est retenue pour un montant de 1 540 € HT.

OGEC

CONTRAT ASSOCIATION OGEC : Monsieur Cédric JOSSO, adjoint, rappelle que la participation financière versée à l'OGEC de l'école du Sacré Cœur de Réguiny pour l'ensemble des élèves de la commune, est calculée à partir du coût d'un élève scolarisé dans le public. La participation pour l'année scolaire 2022-2023 s'élève à 63 584,85 €.

PONTIVY COMMUNAUTÉ : REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT COMMUNALE

Monsieur le Maire présente les modalités de reversement de la taxe communale à Pontivy Communauté à compter de 2023.

La taxe d'aménagement concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable. Elle est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le principe de reversement de la part communale de taxe d'aménagement à Pontivy Communauté selon les modalités suivantes :

- . Taxe d'aménagement liée aux opérations d'aménagement et de construction de la communauté de communes sur le territoire de la commune : reversement à 50 %

- . Taxe d'aménagement liée aux opérations de constructions privées sur les zones d'activités délimitées par les statuts de l'EPCI : reversement à 50 %

- . Taxe d'aménagement liée aux opérations de constructions publiques ne relevant pas de Pontivy Communauté ou privées en dehors des zones précitées : pas de reversement.

Le Conseil Municipal accepte ces modalités de reversement.

CESSION DE TERRAIN

Résidence le Clos Neuf

Monsieur le Maire présente la demande d'acquisition du terrain suivant au lotissement « Résidence le Clos Neuf » à M. Dieudonné NSHIMIRIMANA – Lot n° 43 d'une contenance de 661 m².

Le Conseil Municipal approuve.

Suite à cette réservation, 4 lots restent disponibles à la vente.

Vente parcelle

M. Bastien LE LAYO, propriétaire de la maison cadastrée AH 137, rue Durringer, est intéressé par l'achat de la parcelle cadastrée AH 399 d'une contenance de 294 m².

Le bureau municipal propose de vendre ce terrain au prix de 28 € le m².

Le Conseil Municipal acte cette vente.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE - PETITE VILLE DE DEMAIN

Retour sur le questionnaire « Quels besoins pour les habitants et usagers de la commune? »

Depuis le mois de mai dernier la commune de Régigny est lauréate du programme « Petites Villes de Demain ». Ce programme vise à accentuer le dynamisme des villes de moins de 20 000 habitants jouant un rôle local de centralité et présentant des signes de fragilité.

La mairie souhaite associer les habitants et usagers de la commune à la construction du projet.

La première étape de ce travail de co-construction a consisté à diffuser un questionnaire permettant d'identifier les besoins et attentes des habitants et usagers de la commune.

Ce questionnaire a rencontré un fort succès avec plus de 130 contributions enregistrées !

Nous vous présentons ici les principaux enseignements du questionnaire :



I - Commerces, services, équipements : Comment jugez-vous l'offre de commerces à Régigny

Comment jugez-vous l'offre de commerces à Régigny ?

Constat n°1 :

Une offre de commerces et de services qui satisfait une grande majorité de répondants.



Constat n°2 :

Une fréquentation des commerces de la commune bien ancrée dans les habitudes.

Cependant, des manques dans l'offre commerciale sur la commune et la proximité avec le lieu de travail poussent les répondants à se tourner parfois vers les grands pôles commerciaux du territoire (principalement Pontivy et Locminé).

A quelle fréquence fréquentez-vous les commerces de la commune ?



Constat n°3 : Une demande autour de la diversification de l'offre commerciale dans les métiers de bouche

Comment jugez-vous l'offre de services et d'équipements sur la commune ?

Constat n°4 :

Des souhaits très divers concernant l'implantation de nouveaux services ou équipements.

Néanmoins, quelques demandes émergent comme l'installation de jeux pour enfants supplémentaires ou l'aménagement de la base de loisirs.

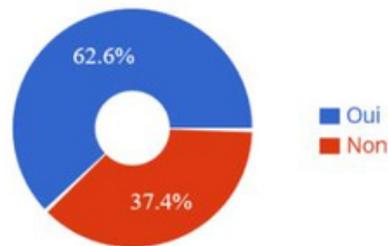


II - Vie associative, culturelle et évènementielle : Effectuez-vous des activités culturelles, sportives ou de loisirs ?

Constat n° 1 :

Une population qui profite de l'offre culturelle, sportive et de loisirs de la commune, avec des pratiques effectuées très majoritairement à Réguiny.

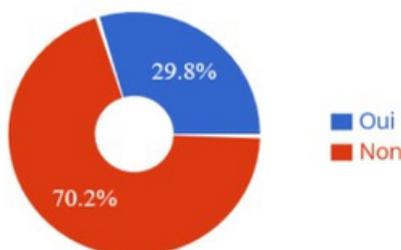
Effectuez-vous des activités culturelles, sportives ou de loisirs ?



Constat n° 2 :

Des souhaits nombreux autour de la diversification de l'offre de pratiques sportives et bien-être (salle de sport, danse, éveil corporel petite enfance...). Une tendance se dégage également autour de la diversification de l'offre de pratiques culturelles (théâtre, cours de langues...).

❖ Fréquentez-vous la Médiathèque de la commune ?



Constat n° 3 :

Une médiathèque fréquentée par presque 1/3 des répondants, avec des usagers qui formulent des propositions d'amélioration autour de l'augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture ou encore sur l'organisation de davantage d'évènements et/ou d'ateliers.

Constat n° 4 :

Une grande majorité des répondants satisfaits des évènements organisés sur la commune.

Les souhaits les plus fréquents concernant les évènements à développer sur la commune concernent l'organisation de spectacles ou d'évènement culturels, l'organisation d'une fête locale ou encore l'animation des fêtes de fin d'année.

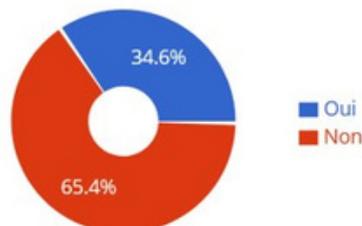
Êtes-vous satisfait des évènements organisés sur la commune ?



Constat n° 5 :

Une participation à la vie associative ou culturelle de la commune importante, avec une volonté pour la moitié des répondants pas encore impliqués de s'y investir.

Êtes-vous investi dans la vie associative ou culturelle de la commune ?



Si vous avez un projet associatif ou culturel, ou que vous souhaitez vous investir dans une association de la commune, vous pouvez contacter les services de la mairie qui vous orienteront vers les bons interlocuteurs.

Les résultats détaillés du questionnaire sont à retrouver sur le site internet de la commune <https://www.reguiny.com>

Merci à tous pour votre participation !!!

Nouvelles Enseignes

DES PETITS PLATS AU CHOIX

En ouvrant les portes de leur restaurant 3, rue des korriganes à Régigny, les deux frères Alain et Guy Kalonji n'ont pas hésité à l'appeler tout simplement « Le Korrigan ».

C'est Alain qui cuisine. Après avoir été formé à l'école hôtelière de Dives-sur Mer, il a exercé en cuisine au Casino de Cabourg, de Deauville et comme chef cuisinier dans un hôtel 3 *** à Orléans.

Guy accueille, explique le fonctionnement et sert les clients avec beaucoup de gentillesse.

Le midi du lundi au samedi. Trois plats chauds au choix sont apportés à table alors que les entrées et desserts sont présentés en buffet self-service. Le prix est de 14 €, boisson comprise.

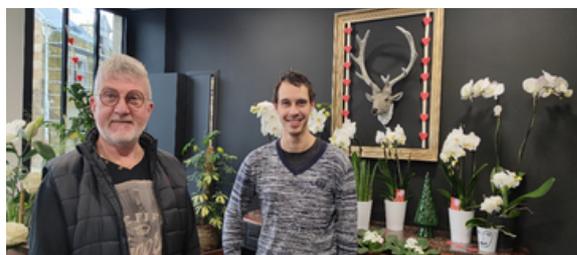
Le jeudi, c'est un plat exotique qui est proposé. Le samedi, le couscous est très apprécié.

Le soir des jeudis, vendredis et samedis, on peut dîner sur réservation ou commander des plats à emporter, notamment des pizzas et début mars, des cheesburgers au prix de 7 € avec des steaks de 200 g. De quoi satisfaire tous les appétits !

Réservation au **06.32.30.40.89**



DÎTES-LE AVEC DES FLEURS



HORAIRES
Du mardi au samedi
9 h 30 - 12 h 15 et 15 h - 19 h
Dimanche
9 h 30 - 12 h 15

Daniel et Jean-Michel, fleuristes et associés depuis 21 ans à Pontivy, viennent d'ouvrir leur seconde boutique à Régigny : "l'Eden". Après d'importants travaux de rénovation, l'ancienne maison de Pierre et Marie Ruaut, mitoyenne au bar-tabac-presses, est superbe ! Les fleurs, plantes et bouquets y sont mis en valeur.

Daniel accueille la clientèle, assisté de Pierre jeune diplômé de l'école d'horticulture de la Piverdière à Angers.

A l'écoute du client pour bien le servir, ils s'adaptent à toutes les demandes et tous les budgets, du petit cadeau au plus grand projet. Ils proposent aussi un service de livraison.

Tél. **06.49.12.35.89**

Mail : edenreguiny56@gmail.com

LA POISSONNERIE DE THONY

De 9 h à 12 h chaque vendredi matin, sur la place de l'église, Anthony vend des poissons et crustacés tout frais dans sa poissonnerie ambulante.

Levé à 1 h du matin, arrivé à 3 h 30 au port de pêche de Lorient, il participe aux enchères avec les autres poissonniers, amis avant la criée, adversaires pendant. Il connaît les bateaux, quarante en moyenne, quatre-vingts par beau temps et bien sûr moins par temps agité.

L'étal de Thony présente parfaitement la marchandise : un bon choix de poissons entiers, de filets, d'araignées et de langoustines vivantes selon l'arrivage. Anthony suit les préceptes de sa grand-mère commerçante « bien servir le client, lui donner le sourire ». Il conseille, en fonction du budget et partage ses astuces de préparation.

Pour les commandes, téléphonez au : **06.68.16.27.86**.

Pour connaître les dernières nouvelles, rendez-vous sur facebook : la poissonnerie de Thony.



AU "PILIPILI" DES PIZZAS A EMPORTER

Entretien avec Fabien Radenac qui vient d'ouvrir sa pizzeria 4, place de l'Eglise à Régigny.

Comment vous présenter ?

Je suis rentré en apprentissage en cuisine à l'âge de 15 ans ½ puis j'ai travaillé dans un restaurant ouvrier jusqu'au service militaire en l'an 2000. Ensuite, j'ai fait des saisons à Moréac « Au vieux pressoir » où j'ai appris à réaliser des pizzas. L'hiver, je partais à la montagne, toujours dans le même restaurant pendant 20 ans, c'était une deuxième famille. Le Covid a provoqué la fermeture des remontées mécaniques et des restaurants, nous avons vendu des plats à emporter. C'est un mode de travail qui m'a plu et m'a incité à créer mon entreprise.

Pourquoi vous êtes-vous installé à Régigny ?

Je suis originaire de Pleugriffet. Je savais que local de l'ancien tabac-presses de Régigny était libre. Son emplacement était intéressant avec sa grande visibilité et le parking voisin. Après avoir rencontré le maire, j'ai pu lancer les démarches et réaliser les travaux d'aménagement intérieur. Tout est opérationnel !



Ouverture le midi de 12h à 14h
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Ouverture le soir de 18h30 à 21h
Mercredi, jeudi
Ouverture le soir de 18h30 à 22h
Vendredi, samedi, dimanche
Tél. **06.49.21.70.66**

Kina de Coëtdrien représentera le Morbihan et plus particulièrement Régigny au salon international de l'agriculture à Paris, Porte de Versailles, qui se déroulera du 25 février au 5 mars 2023. Elle a été sélectionnée le 20 août 2022 à la Gacilly lors du concours départemental.

Un événement qui se fait rare, car Régigny n'a pas été représentée depuis les années 90 avec M. Pierre Chevillard.

Ces derniers mois, Joël LE DEIT, son éleveur, a été aux petits soins pour Kina, qui est née le 09/02/2020 dans l'élevage familial. Entraînée au dressage aux longues rênes, Kina a aussi été désensibilisée au bruit grâce à la musique.



Cette participation au salon de l'agriculture c'est avant tout l'occasion de représenter le cheval breton afin de préserver notre beau patrimoine breton. Ces chevaux sont de plus en plus rares dans nos campagnes. Nous rencontrons une diminution du nombre d'éleveurs en raison des coûts accrus de l'élevage (nourriture, carburant) ainsi que du temps nécessaire. C'est également une récompense du travail de sélection en amont.

Au sein de la famille Le Deit, le cheval est une passion partagée. Tout petit, Joël a été baigné dans l'ambiance des chevaux en participant régulièrement à des concours. C'est son grand-père puis son père qui lui ont transmis la passion.

Participer au Salon de l'agriculture à Paris c'est porter un message positif pour l'agriculture auprès du grand public, mieux faire connaître notre métier d'éleveur, partager notre quotidien et aussi mettre en lumière notre race : le cheval de trait breton.

Le concours se déroulera mardi 28 février.

Au delà d'un métier, il s'agit d'une véritable ferveur. Tous nos encouragements à Joël et à Kina pour leur sélection à cet événement qui marque bien la qualité de l'élevage sur notre commune.

Bonne chance à eux.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

MOBILISONS-NOUS : TOUS ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE PROPRE

Deux circuits d'une à deux heures dans la campagne et le bourg de Régigny sont prévus pour marcher tout en nettoyant notre commune.

Si vous souhaitez participer à l'opération, seul, à plusieurs ou en famille, rendez-vous **SAMEDI 11 MARS à 9 h ou à 14 h, à la salle multifonctions, 20 Rue de la Piscine.**

Munissez-vous d'une paire de gants et d'un gilet jaune. Il vous sera remis une feuille de route, un sac et une pince de préhension.

Un café vous sera offert au départ et le pot de l'amitié sera servi à l'arrivée.



PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

La tranquillité pour votre bien !

Fort de ses 25 années d'expérience sur le territoire Morbihannais, SOLIHA AIS Morbihan acteur associatif incontournable de la gestion locative vous accompagne dans votre projet locatif avec des avantages exclusifs.

AVANTAGES POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Jusqu'à 65% de réduction fiscale et des primes pouvant aller jusqu'à 3000 €
- Une équipe pluridisciplinaire vous accorde une attention toute particulière
- Une garantie gratuite contre les éventuels loyers impayés et dégradations locatives
- Un intermédiaire dans vos relations avec le locataire

AVANTAGES POUR LE LOCATAIRE

- Un logement à loyer maîtrisé
- Un accompagnement pendant toute la durée de la location
- Le respect de leurs droits et obligations

Pour découvrir notre offre locative, n'hésitez pas à nous contacter ou vous rendre sur notre site internet.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MORBIHAN

www.immomorbihan.soliha.fr • 02.97.40.22.82

NOUVEAU : COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS DU PAYS DE PONTIVY

Le Souvenir français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 qui a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers.

Aussi, dans cet esprit, un comité du Souvenir Français vient d'être créé sur notre territoire avec le soutien de la Délégation Générale du Morbihan et porte le nom de Comité du Pays de Pontivy. Entretien, conserver et transmettre sont les trois principales missions du Souvenir Français. Les tombes de soldats, morts au combat, se trouvent au cœur de ces missions.

Ce comité est ouvert à toutes et tous. L'adhésion est symbolique d'un montant de 10 €.

Le bureau est composé de : Cédric JOSSO, Régigny (Président), Christian RENAUD, Pleugriffet (Vice-Président), Dimitri JOSSE, Pleugriffet (Secrétaire), Georges GUILLOT, Pleugriffet (Secrétaire Adjoint), Stéphane LE CALLONNEC, Radenac (Trésorier), Christian LORIC, Régigny (Trésorier Adjoint). Contact : Cédric JOSSO (06.83.35.45.16) ou par mail sf.comitepontivy@gmail.com

Comité du Souvenir Français
DU PAYS DE
PONTIVY

Communes de Lantillac, Pleugriffet, Radenac et Régigny

CLUB CYCLO RÉGUINOIS

Le club cyclo de Régigny a réuni ces membres pour son assemblée générale ce vendredi 27 janvier 2023 à la salle du foyer socio culturelle de Régigny.

Nous avons dédié cette assemblée à notre Gaby qui nous a quittés le 10 décembre 2022, il était adhérent au club depuis 1987 et membre du bureau pendant plus de 20 ans.

Durant cette soirée nous avons retracé le bilan de l'année 2022 (rapport moral, d'activité et financier), notre effectif était de 50 cyclos dont 3 femmes.

Un point sur la sécurité a été abordé, en particulier lorsqu'on roule en groupe.

Nous avons présenté 4 nouveaux cyclos pour notre prochaine saison ainsi que le carnet identifiant nos sorties dominicales pour la saison 2023 et l'idée de notre sortie annuelle en juin prochain au manoir de l'automobile à Lohéac.

Le club participera activement en support du comité des fêtes de Radenac à l'organisation de la 3^e édition de la randonnée cyclo "Jean ROBIC" le samedi 17 juin 2023 à Radenac.

Nous avons pu assurer aux représentants de la commune de Régigny présents lors de cette soirée de notre soutien à la vie communale (Trophée Centre Morbihan, cyclo Plouay, forum associatif et aux foulées régüinoises).

Dans un esprit de convivialité nous avons clôturé cette assemblée générale par un apéritif, un buffet et une galette des rois.

Notre saison cyclo démarrera le dimanche 5 mars 2023 à 9 heures au départ de la mairie de Régigny. Les personnes adultes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues.

Contact: Stéphane LE CALLONNEC (06.82.83.61.49) ou par mail cyclo-reguinois@hotmail.fr



ÉCOLE DU SACRÉ COEUR DE RÉGUINY

L'année 2023 débute avec un nouvel OGEC à l'école du Sacré Cœur de Régigny. Lors de son assemblée générale du 27 janvier dernier, 7 nouveaux membres ont été cooptés : Mme Le Potier, M. Rouillard, Mme Jégorel, Mme Morice, Mme Le Crom, Mme Pantoux et Mme Cheval. A la suite de cette assemblée, les membres se sont réunis pour élire le nouveau bureau d'OGEC. Mme Le Crom prend donc la présidence, accompagnée de Mme Le Potier à la trésorerie et Mme Morice au secrétariat.

Ce nouvel OGEC a déjà beaucoup d'idées pour dynamiser l'école : poursuite des fresques décoratives par les enfants, récolte de papier pour le recyclage, randonnée pédestre sur la commune le 2 avril et nous vous donnons rendez vous le 25 juin prochain pour notre traditionnelle kermesse !

Nous sommes aussi très heureux de vous inviter aux portes ouvertes de l'école qui auront lieu le 31 mars prochain de 17 h à 19 h.

N'hésitez pas à nous rejoindre, c'est avec la mobilisation et l'énergie de tous que nous pourrons pérenniser l'école.



Agenda

Samedi 18 mars à 20 h

Salle multifonctions

LOTO

Organisé par l'École du Sacré Cœur de Régigny

Dimanche 2 avril à partir de 9 h

RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisé par l'OGEC de Régigny

Judi 20 avril à 14 h

Salle multifonctions

LOTO

Organisé par l'Amicale des Anciens de Régigny



SAUVEZ UNE VIE !

Le sang que vous donnez sauve des vies.

Prochaines collectes

09/03 NAIZIN

04/05 RÉGUINY

04/07 RÉGUINY

04/10 MORÉAC

06/12 RÉGUINY



De g. à d. : Mmes Le Crom, Présidente, Le Potier, Trésorière, Morice, Secrétaire et Juin, Cheffe d'établissement

CONSTRUCTION ECOLE PUBLIQUE

Mardi 30 janvier, la sous-préfète Claire Liétard et notre maire Jean-Luc Le Tarnec posaient symboliquement la première pierre de la future école publique.

En réalité les travaux ont démarré courant octobre 2022. La sous-préfète s'est d'abord enquis de l'histoire du projet et de son évolution depuis son ouverture dans les locaux de la salle multifonctions. Dès sa création en 2017, avec ses 33 élèves, et compte tenu de l'évolution des effectifs, il était clair que les classes aménagées, rue de la piscine, ne pouvaient être que provisoires. Le choix du terrain pouvant accueillir la future école s'est porté sur celui proche de la salle omnisports. Cette proximité avec la salle omnisports, le restaurant scolaire et la garderie permettra un déplacement des enfants à pied par un cheminement doux et sécurisé.

En observant les fondations en béton, Claire Liétard s'est intéressée à l'approvisionnement des matériaux. Le chef de chantier constate une amélioration même si les coûts restent élevés. Madame La sous-préfète rappelle que les subventions de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) s'élèvent à 350 000 € et la dotation d'équipement en territoires ruraux (DTER) à 211 500 €. Jean-Luc précise que ce niveau de subventions auquel il faut rajouter ceux du Département, de la Région, de Pontivy Communauté ainsi que du Pays de Pontivy étaient indispensables pour la commune. Au total, les subventions devraient couvrir 60 % des frais de construction. Le fait d'avoir fait le choix d'une construction à consommation très faible avec, de plus, des panneaux solaires, une chaudière à granulés (qui alimente aussi la salle de sports) et une ossature en bois a également été bien perçu par les différents partenaires financiers.

Aujourd'hui, l'école compte 90 élèves. Début 2024, ils pourront être accueillis dans six classes confortables. Une extension de deux classes sera possible en cas de besoin. Quant à la salle de motricité, elle sera mutualisée et accessible aux associations hors temps scolaire.

Jean-Michel Letellier, adjoint aux travaux et Jean Guillo se montrent satisfaits de leur collaboration avec le cabinet d'architecture SABA et de l'avancement des travaux.

